

DESCHAMBAULT-GRONDINES
LE FLEUVE EN PARTAGE

Le Phare

Volume XLV – N° 3

JUIN - JUILLET 2021

DESCHAMBAULT-GRONDINES /
Culture et
Patrimoine

GARDER LE CAP

Lorsqu'ils ont choisi le titre de la nouvelle exposition permanente du Vieux Presbytère, les concepteurs ont voulu évoquer la réalité géographique du cap Lauzon, un promontoire depuis lequel on peut surveiller les allées et venues sur le fleuve, pour les gens des Premières Nations comme pour les arrivants européens, un poste de résistance des Français lorsque les Anglais sont montés en 1759, le site dans lequel on a érigé deux églises, trois presbytères, un couvent, une salle des habitants, des institutions autour desquelles le noyau villageois s'est développé. Lorsqu'ils ont choisi ce titre, ils ont aussi pensé au mouvement de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine qui perdure au village depuis plus de cinquante ans.

Certains éléments de l'exposition *Garder le cap* seront achevés au moment de l'ouverture du Vieux Presbytère au public, le 19 juin prochain. D'autres éléments seront ajoutés au cours de l'été... les effets de la pandémie sont entrés en jeu dans la réalisation de l'exposition.

Donald Vézina,
directeur Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines

Le Phare vous souhaite une saison « culture et culturelle »



HÔTEL DE VILLE
120, rue Saint-Joseph, Deschambault-Grondines GOA 1S0
info@deschambault-grondines.com
Tél. : 418 286-4511 / Téléc. : 418 286-6511
(Pour des situations d'urgence seulement, en dehors des heures d'ouverture, s'adresser au service des travaux publics au 418 285-9343)

CONSEIL MUNICIPAL
Gaston Arcand, maire
Denise Matte, conseillère
Christian Denis, conseiller
Daniel Marcotte, conseiller
Claire St-Arnaud, directrice générale et secrétaire-trésorière
Marie-Claude Arcand, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe
Luc Gignac, inspecteur municipal
David Bouchard, inspecteur en bâtiment et en environnement
Mathilde Vallée, agente de coordination et de développement

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL
Lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 15 — Vendredi : 9 h à 12 h

SÉCURITÉ INCENDIE
Eric Harvey, directeur : 418 286-4511 / URGENCE : 911

SERVICE DES LOISIRS
Céline Castonguay, responsable : 418 286-3971
Édifice J.-A.-Côté : 418 286-6827 / Centre des Roches : 418 268-3434

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
Donald Vézina, président : 418 286-4511

BIBLIOTHÈQUE DU BORD DE L'EAU
Jacqueline Gignac, responsable : 418 286-6938
115, rue de l'Église (secteur Deschambault)
Horaire régulier : lundi : 13 h 30 à 15 h 00
mercredi : 18 h 30 à 20 h 00

BIBLIOTHÈQUE L'ARDOISE
Michelle Trottier, responsable : 418 268-4375
490, chemin du Roy (secteur Grondines) (ancien presbytère)
www.mabibliotheque.ca/grondines
Horaire régulier : mardi : 14 h 00 à 16 h 00
jeudi : 18 h 30 à 19 h 30
vendredi : 18 h 30 à 20 h

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT
Lise Sylvain, présidente : 418 286-4562

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE DESCHAMBAULT-GRONDINES
Serge Arcand, président

➤ **AUTRES SERVICES**
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE DESCHAMBAULT
100, rue Saint-Antoine, Deschambault, C. P. 836
omhdeschambault@hotmail.com
Bureau de Lyne Juneau, directrice : 418 284-0016

RÉSIDENCE VIE NOUVELLE DE GRONDINES
510, chemin du Roy, Grondines
Bureau de Lyne Juneau, directrice : 418 284-0016

ORGANISMES
ASSOCIATION TOURISTIQUE DESCHAMBAULT-GRONDINES
Jacques Trottier, président : 418 268-5212

CENTRE D'ARCHIVES RÉGIONAL DE PORTNEUF
David Lesage, directeur-archiviste : 418 286-2277
www.archivesportneuf.org / carp@globetrotter.net

CENTRE INTERNET LE PHARE (secteur Deschambault)
Jacqueline Gignac, responsable : 418 286-3903

CERCLE DE FERMIERES DE PORTNEUF
Marjolaine Bédard, présidente : 418 286-6764

CLUB FADOQ DESCHAMBAULT-GRONDINES
Jacqueline Gignac, présidente : 418 286-3903

CLUB LIONS DE DESCHAMBAULT-GRONDINES
www.facebook.com/clublionsdeschambaultgrondines

COMITÉ DE LA FÊTE NATIONALE DE DESCHAMBAULT
(Poste à pourvoir)

COMITÉ DE LA FÊTE NATIONALE DE GRONDINES
Jacques Trottier : 418 268-5212

COMITÉ DES LOISIRS DESCHAMBAULT-GRONDINES
Mme Marianne Lavallée, présidente par intérim
https://www.facebook.com/comiteloisirsdeschambaultgrondines

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES
(DÉPANNEUR COMMUNAUTAIRE POP)
Isabelle Mainguy, présidente-trésorière
www.deschambault-grondines.com/citoyens/organismes-communautaires

CULTURE ET PATRIMOINE DESCHAMBAULT-GRONDINES
Louise Mercier, présidente
Donald Vézina, directeur général : 418 286-4593

ÉCOLE DE MUSIQUE DENYS ARCAND
Gabriel Ouellette, directeur
115, rue de l'Église, bureau 4
Tél. : 418 286-6941 / Téléc. : 418 286-6841
www.ecoledemusiquedenysarcand.ca/musique@oricom.ca

FABRIQUE SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS
Curé Armand Bégin : 418 268-3220

FONDATION DE L'ÉCOLE SAINT-CHARLES-DE-GRONDINES
Éric Lapointe, président : 418 268-1291

FONDATION SAINT-JOSEPH DE DESCHAMBAULT
Marie Deraspe : 418 286-3149

LES AMIS DU MOULIN DE GRONDINES
Christian Denis, président : 418 268-5334

VESTIAIRE DU COUVENT DE DESCHAMBAULT
Responsable : Lucille Bouillé : 418 286-3214
Horaire régulier : lundi, 13 h 00 à 15 h 00

ÉCOLE DU PHARE (secteur Deschambault) : 418 286-6283

ÉCOLE SAINT-CHARLES-DE-GRONDINES : 418 268-8359



Garder le cap La une
Municipalité et organismes 2
Table des matières et Info Phare 3
Calendrier : Juin – Juillet 2021 4-5

Chronique municipale 6 à 10
Un peu d'histoire / Tradition 11
Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines 12
Marché public de Deschambault 12
Club FADOQ Deschambault-Grondines 13
PoP 13
Biblio Au Bord de l'Eau 14
Biblio l'Ardoise 15
Lions 15
École de musique Denys-Arcand 16
CJS-CIEC Deschambault-Grondines 17
Pôle Gourmand 18
Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel 19
Fondation d'aide au sport amateur de Portneuf 20

Divers et publicités 21 à 23



© MOULIN BAVAL. Photo : Robert Julien

Date de tombée
Phare de août-septembre 2021
10 juillet 2021
bulletin_le_phare@hotmail.com

Pour faire paraître une annonce ou un article, consultez les infos à l'avant-dernière page de ce journal.

INFO PHARE
Si vous désirez vous procurer une copie du bulletin communautaire Le Phare, vous pouvez en trouver au Magasin général Paré, secteur Deschambault, de même qu'au bureau de poste, secteur Grondines.

IMPORTANT
Le contenu du bulletin Le Phare est limité à de l'information. Le comité n'accepte pas d'articles d'opinion de quelque sorte que ce soit. Nous nous réservons donc le droit d'accepter ou de refuser certains textes.

De même, nous nous réservons le droit de corriger les articles reçus, tout en respectant le sens du texte, ceci dans un souci constant de vous offrir un bulletin de qualité.

Cependant, si vous ne désirez aucune intervention dans votre texte, veuillez nous en aviser. Toutefois, la note suivante apparaîtra : « Aucune correction n'a été apportée à ce texte, à la demande du signataire ».

Dans Le Phare, la forme masculine est utilisée uniquement dans le but d'alléger le texte et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Le Phare
EN LIGNE
Version couleur
www.deschambault-grondines.com
Onglet « Citoyens »;
Cliquez sur « Bulletin communautaire »;
Puis sur la parution du mois désiré.

MERCI DE VOTRE FIDÉLITÉ

Juin 2021						
2101824						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Il n'y a pas d'amour sans peur de l'amour. Françoise Sagan		1	2	3 Ouverture Micro écocentre, Municipalité, p. 6	4	5 Grande journée des petits entrepreneurs, Municipalité, p. 10
	6	7	8	9	10	11
12	13	14 Séance du conseil – Centre des Roches – 20 h	15 2 ^e versement de taxes, Municipalité, p. 6	16	17	18 Pique-nique, Centre des femmes de Portneuf, p. 21 (DLI : 15 juin)
19	20 Fête des pères	21	22	23	24 Saint-Jean-Baptiste	25
26	27	28 Pique-nique, Centre des femmes de Portneuf, p. 21	29	30 (DLI) Demandes de bourses, FASAP, p. 20	Aujourd'hui, j'ai traîné une chaise jusqu'au bord de la mer, pour rester assis là et obtenir la confirmation qu'elle est plus grande que moi. Göran Tunström, Le buveur de lune	

PROCHAINES DATES DE PUBLICATION

4 août 2021 (août-septembre)
6 octobre 2021 (octobre-novembre)
1^{er} décembre 2021 (décembre 2021-janvier 2022)

(DLI) = (date limite d'inscription)

À surveiller

5 juin :
Fête des voisins, Municipalité, p. 10
Café tricot, Centre des femmes de Portneuf, p. 21
21 juin au 27 août :
Club de lecture TD, Biblio Bord de l'Eau, p. 14
24 juin :
Fête nationale Grondines, p. 13
Fête nationale Deschambault, p. 15
24 juin et 1^{er} juillet :
Bureau municipal fermé, p. 6

Juillet 2021						
110172431						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Pour bien vieillir, il faut garder en soi les curiosités de l'enfance, les aspirations de l'adolescence, les responsabilités de l'adulte, et dans le vieillissement, essayer d'extraire l'expérience des âges précédents Edgar Morin				1 Fête du Canada	2	3
4	5	6 Horaire estival, Biblio Ardoise, p. 15	7	8	9	10 Date de tombée, Le Phare - août-septembre, p. 3
11	12 Séance du conseil – Édifice Paul-Benoît – 20 h	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26 Collecte des encombrants, Municipalité, p. 6	27	28	29	30	31

28 juin au 13 août :
Inscriptions, entrevues, événements, etc., CJS-CIEC, p. 17
26 juillet :
Collecte des encombrants, Municipalité, p. 6
9 septembre :
Rencontre Fadoq, p. 13

(DLI) = (date limite d'inscription)

LES SÉANCES DU CONSEIL SE TIENNENT À HUIS CLOS

Suivant la recommandation de la Fédération québécoise des Municipalités du Québec de se réunir selon les modalités qui s'appliquaient au printemps dernier concernant l'évolution de la Covid-19 au sein de la région, les séances du conseil municipal se tiennent à huis clos. En tout temps, vous pouvez consulter les procès-verbaux sur le site internet de la municipalité. Aussi, les citoyens peuvent consulter l'enregistrement des séances sur notre site Web.

Dans ce contexte, les citoyens ayant des questions sont donc invités à les poser par courriel à : info@deschambault-grondines.com. Les questions doivent être reçues avant 12 h le jour de la séance et elles seront entendues le même soir.

Elles doivent aussi : Être d'intérêt public; Contenir vos noms et adresses.

Les membres du conseil pourront y répondre lors de la même séance ou lors d'une séance ultérieure. Veuillez noter que les commentaires reçus avec absence de question ne seront pas traités.



120, rue Saint-Joseph
Deschambault-Grondines GOA 1S0
info@deschambault-grondines.com
www.deschambault-grondines.com
Tél. : 418 286-4511 • Téléc. : 418 286-6511



BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Fête de la Saint-Jean-Baptiste : Jeudi 24 juin
Fête du Canada : Jeudi 1^{er} juillet

COLLECTES SPÉCIALES

Lundi le 26 juillet 2021



Encombrants (gros rebuts)



MICROÉCOCENTRE

Le microécocentre situé au 11, boulevard des Sources (parc industriel) sera ouvert tous les jeudis, de 9 h à 16 h, à compter du 3 juin, et ce jusqu'au 28 octobre inclusivement.

AGENTE DE COORDINATION ET DE DÉVELOPPEMENT



Depuis le 6 avril dernier, Mathilde Vallée s'est jointe à l'équipe de la municipalité à titre d'agente de coordination et de développement. Après des études collégiales en histoire, Mathilde a complété un baccalauréat en science politique et une maîtrise en aménagement du territoire et développement

régional. Elle se décrit comme une grande passionnée dans la vie et possède, entre autres, un intérêt marqué pour les projets de développement durable et le patrimoine.

Depuis son arrivée en poste, elle s'est plongée dans les divers projets qui animent la municipalité. Convaincue que la participation citoyenne est un des ingrédients gagnants pour des projets de qualité, elle est un atout autant par ses connaissances que par ses expériences passées afin de favoriser le travail, de concert avec les citoyens, les organismes du milieu et les partenaires de la municipalité.

Elle oeuvrera, entre autres, à la consolidation des acquis et à la mise en oeuvre d'initiatives de développement.

N'hésitez pas à communiquer avec elle!

RAPPEL DU 2^e VERSEMENT DE TAXES – 15 JUIN 2021

Nous vous rappelons que le deuxième versement vient à échéance le 15 juin. Nous vous invitons à procéder à votre paiement, si ce n'est déjà fait, par chèque déposé dans la chute à document située du côté gauche de la porte d'entrée de l'hôtel de ville, par la poste ou via les institutions financières (Accès D ou guichet), afin de ne pas cumuler des intérêts et pénalité.

Il est à noter qu'en raison de la pandémie de Covid-19, le bureau municipal est fermé au public.

Aussi, si vous êtes devenus propriétaires au cours des derniers mois et que vous n'avez pas reçu votre compte de taxes lors de la signature de votre contrat d'achat, vous devez communiquer avec la municipalité au 418 286-4511 afin d'en obtenir une copie. Il est de la responsabilité de chaque contribuable de s'assurer que les taxes municipales de sa propriété sont payées à l'échéance, car toute facture échue porte intérêts et pénalités.

VOTRE SÉCURITÉ NOUS TIENT À



Pour être bien visible lorsque le soleil se couche, procurez-vous un brassard **GRATUITEMENT!** **

OÙ? À l'Hôtel de Ville

QUAND? Dès maintenant! Il suffit de nous contacter par courriel à info@deschambault-grondines.com et nous indiquer quand vous désirez passer.

**Limite de 4 par famille

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – PROGRAMME D'AUTO-INSPECTION

Dans le cadre des mesures mises en place par le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Portneuf, la municipalité possède un programme d'auto-inspection des risques faibles. À cet effet, nous vous invitons à remplir le formulaire disponible sous le volet service de sécurité incendie du site Internet de la municipalité. <https://deschambault-grondines.com/wp-content/uploads/2021/01/Programme-AUTO-INSPECTION.pdf>.

Dans le cadre de ce programme, le service de sécurité incendie effectue aussi des visites d'inspections de certains bâtiments choisis au hasard. Quant aux risques plus élevés, un préventionniste effectue des visites de prévention.

Si vous ne pouvez télécharger et imprimer le formulaire, n'hésitez pas à nous contacter, il nous fera plaisir de vous remettre le formulaire.

FEUX D'ARTIFICE

L'usage de pièces pyrotechniques, de pétards ou de feux d'artifice est interdit sur le territoire de la municipalité, sauf lorsque cet usage fait partie des activités officielles d'une fête publique, organisée et tenue par un comité de citoyens, une association ou un autre organisme sans but lucratif reconnu par résolution du conseil municipal et qu'une autorisation a été délivrée à cette fin.



FEUX EXTÉRIEURS

Il est interdit de faire un feu à ciel ouvert sans avoir au préalable obtenu un permis par l'entremise du service des travaux publics sur les heures de bureau.

Un feu à ciel ouvert est un feu extérieur qui n'est pas fait dans un foyer extérieur ou dans un appareil de cuisson extérieur. Un feu de branches au sol constitue un exemple de feu à ciel ouvert.

Ne sont pas considérés comme des feux à ciel ouvert : les feux allumés dans des installations prévues à cet effet et munies de pare-étincelles, tels poêle, foyer, contenant de métal. Pour être réglementaires, les pare-étincelles doivent présenter des ouvertures d'une dimension maximale de un centimètre. Ce type de feu ne requiert pas de permis, ni d'autorisation.

RAPPEL – UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU

À moins d'avis contraire, l'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal pour fins d'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux est interdite durant la période du 1^{er} mai au 1^{er} septembre de chaque année, à l'exception des périodes suivantes :

Entre 19 et 22 heures les jours suivants :

- Pour les occupants d'habitations dont le numéro civique est un nombre pair : les MARDIS, JEUDIS et DIMANCHES.
- Pour les occupants d'habitations dont le numéro civique est impair : les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES.

En aucun temps, l'eau provenant de l'arrosage ne doit ruisseler dans la rue ou sur les propriétés avoisinantes. Il est interdit de laisser couler l'eau continuellement de quelque manière que ce soit pouvant occasionner un gaspillage de l'eau. Il est défendu d'utiliser simultanément plus d'un boyau d'arrosage par bâtiment et d'y raccorder plus d'une lance ou arrosoir mécanique.

Le lavage des autos est permis à la condition d'utiliser une lance à fermeture automatique et de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire à ces fins.

Par exception, un propriétaire qui installe une nouvelle pelouse peut, sur obtention d'un permis de l'inspecteur municipal, procéder à l'arrosage aux heures précitées pendant une durée de 15 jours consécutifs après le début des travaux d'ensemencement.

Le remplissage complet des piscines est permis tous les jours entre minuit et 6 heures, mais seulement une fois par année. Si plus d'un remplissage est nécessaire, il est possible d'obtenir un permis spécial en s'adressant à l'inspecteur municipal.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous invitons à nous signaler toute situation qui vous apparaît anormale concernant le réseau d'eau potable.

ENREGISTREMENT DE VOTRE CHIEN

Il est de la responsabilité de tout propriétaire de chien d'enregistrer ce dernier auprès de la municipalité. Les médailles sont gratuites et sont disponibles au bureau municipal.

Afin de maintenir le registre à jour, il est important de nous aviser lors de perte de médailles, d'ajout ou de départ de chien.



SAVIEZ-VOUS QUE...

IL EST POSSIBLE DE SAUVER FACILEMENT JUSQU'À 100 \$ SUR VOTRE FACTURE D'ÉLECTRICITÉ **

COMMENT? En vous procurant une trousse de produits WaterSense® GRATUITEMENT à la municipalité!

Contactez-nous par courriel à info@deschambault-grondines.com, et indiquez-nous quand vous voulez passer pour récupérer votre trousse.

- Ce que la trousse contient :
- 1 pomme de douche;
 - 1 aérateur de robinet pour la salle de bain;
 - 1 ruban de téflon;
 - 1 sablier de douche;
 - 1 sac débitmètre.

Cette offre est possible grâce au programme: Produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués WaterSense® de Hydro-Québec.
** Quantités limitées.

URBANISME

RAPPEL – POSTE VACANT À GRONDINES POUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Nous avons toujours un poste à combler au sein du Comité consultatif en urbanisme (CCU). Ce comité étudie et soumet au conseil municipal des mémoires et recommandations sur toute question en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de construction. Si vous habitez le secteur Grondines et êtes intéressés à vous impliquer au sein du Comité consultatif d'urbanisme, nous vous invitons à communiquer avec nous.

RAPPEL – ABRIS D'HIVER ET CLÔTURES À NEIGE

Le printemps est finalement à nos portes. Notez bien que les abris d'hiver pour automobiles et les clôtures à neige doivent être retirés dès le 1^{er} mai en vertu du règlement de zonage.

AVEZ-VOUS BESOIN D'UN PERMIS OU CERTIFICAT D'AUTORISATION?

Pour plusieurs types de travaux, des permis ou des certificats d'autorisation sont nécessaires, et ce, préalablement à vos travaux afin de s'assurer que ceux-ci sont conformes à la réglementation en vigueur. Pour vous informer des règles à respecter selon les projets que vous souhaitez réaliser, contactez le service d'urbanisme.

INSTALLATION DE PISCINES ET SPAS

Vous songez à installer une piscine ou un spa? Sachez que vous devez vous procurer un permis pour installer votre piscine (*hors-terre, gonflable ou creusée*).

La réglementation sur les piscines vous oblige notamment à respecter une marge de recul des limites de votre propriété. Pour connaître les règles concernant l'implantation d'une piscine dans la cour de votre résidence, consultez le point 7.2.8 du règlement de zonage (*page 101*) de la municipalité ou la fiche synthèse traitant de ce sujet.



MAUVAISES HERBES ET PLANTES ENVAHISSANTES

Constitue une nuisance et est prohibé :

Le fait par le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un immeuble résidentiel de laisser pousser sur ledit immeuble des broussailles, des hautes herbes ou des mauvaises herbes;

Le fait par le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un immeuble d'y laisser pousser le gazon ou l'herbe à plus de 20 cm de hauteur, sauf pour des fins agricoles.

Le fait par le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un immeuble de laisser pousser sur ledit immeuble les végétaux suivants :

- **Panais sauvage** (*pastinaca sativa*)
> Peut entraîner des blessures à la peau.
- **Herbe à poux en fleur** (*ambrosia artémisiifolia*, *ambrosia trifida*)
> Peut entraîner des blessures à la peau.

- **Renouée japonaise** (*fallopia japonica*)
> Très envahissante ;
> Difficile à éliminer;
> Aucun danger pour la santé humaine.
- **Roseau commun** (*phragmite australis*)
> Très envahissante ;
> Difficile à éliminer.
- **Myriophylle en épis** (*myriophyllum spicatum*)
> Très envahissante, notamment dans les lacs et cours d'eau.
- **Berce du Caucase** (*heracleum mantegazzianum*)
> Peut entraîner de graves blessures à la peau;
> Très envahissante ;
> Difficile à éliminer.
- **Herbe à puce** (*toxicodendron radicans*)
> Peut entraîner des blessures à la peau.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec le service de l'urbanisme de la municipalité.

RÈGLEMENT RMU-2021 (267-21)

En avril 2021, un nouveau règlement municipal uniformisé (RMU-2021) a été adopté afin d'assurer la conformité avec les règlements provinciaux concernant les chiens et le cannabis.

Le règlement RMU-2021 (267-21) porte sur les sujets suivants :

- Dispositions déclaratoires et interprétatives;
- Dispositions applicables aux systèmes d'alarme;
- Dispositions relatives aux animaux;
- Utilisation extérieure de l'eau en cas de pénurie;
- Dispositions relatives au stationnement;
- Dispositions applicables au colportage;
- Nuisances, paix et bon ordre;
- Dispositions administratives et finales.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter l'entièreté du règlement sur le site Internet de la municipalité (<https://deschambault-grondines.com/municipalite/reglements-municipaux/>), ou communiquer avec le service de l'urbanisme.

LOISIRS

Service des loisirs : 418 286-3971 ou par courriel à : loisirs@deschambault-grondines.com

FÊTE DE PÂQUES

En mars dernier, la municipalité lançait une invitation à orner deux arbres à cocos. De nombreux participants se sont mis à l'oeuvre pour colorer de leurs créations le coeur de nos deux secteurs. Un tirage au sort s'est tenu afin de déterminer le gagnant d'une surprise provenant de chez Julie Vachon Chocolats.

Félicitations à **Lucie Lavallée**, et merci à tous les participants.



LE 5 JUIN PROCHAIN, LA 15^e FÊTE DES VOISINS SERA CÉLÉBRÉE EN VIRTUEL!

À l'occasion de cet événement annuel festif, les membres des communautés seront invités à organiser une Fête virtuelle qui leur permettra de renouer ou de tisser des liens avec leur voisinage. Bien que l'humeur sera à la fête, les citoyennes et citoyens qui souhaiteraient faire des activités devront respecter scrupuleusement les règles sanitaires en vigueur dans leur région, éviter les rassemblements, maintenir deux mètres de distance avec les voisines et voisins et porter le couvre-visage.

Vous pouvez consulter le site d'ESPACEMUNI qui comporte plusieurs idées pour organiser une fête des voisins virtuelle.



LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

La grande journée des petits entrepreneurs sera de retour le 5 juin prochain pour sa 8^e édition, avec de belles nouveautés afin d'offrir une véritable expérience entrepreneuriale aux jeunes de 5 à 17 ans. Cet événement propose aux participants de créer gratuitement une boutique en ligne et intègre un livre d'or virtuel afin de leur permettre de recevoir des commentaires vidéo de leurs clients satisfaits.

La grande journée des petits entrepreneurs est un événement unique en son genre, qui offre la possibilité aux jeunes de créer un projet d'entreprise et de tester leur fibre entrepreneuriale tout au long de cette aventure. C'est l'occasion pour eux de développer leur persévérance, leur créativité, leur débrouillardise et leur confiance.

Depuis le 25 mars dernier, les entrepreneurs en herbe peuvent s'inscrire sur le site de l'évènement pour seulement 7,50 \$ et avoir accès à un Coffre à outils complet, incluant des guides et tout le matériel nécessaire pour les aider dans la création et la promotion de leur petite entreprise. Une carte interactive affiche également leur entreprise ainsi que celle de tous les autres participants du Québec.

Pour plus d'informations, consulter le site www.petitsentrepreneurs.ca

NOUVEAU PROJET – DANS MA RUE, ON JOUE!

Au Québec, il est prohibé de jouer dans les rues. Toutefois, dans le but d'encourager l'acquisition de saines habitudes de vie, le gouvernement du Québec a adopté la Loi 122 qui encourage les municipalités à encadrer cette pratique afin de la rendre sécuritaire. Le projet « *Dans ma rue, on joue* » déployé dans plusieurs municipalités du Québec consiste à permettre et encourager les petits et les grands à jouer librement dans les rues résidentielles sélectionnées. Le projet permet d'encadrer la pratique et ainsi d'assurer une sécurité maximale. La municipalité désire instaurer le projet « *Dans ma rue, on joue* » à Deschambault-Grondines et souhaite qu'il provienne d'initiative de la collectivité en recommandant les rues dans lesquelles il pourrait se concrétiser.

Comment proposer ma rue?

Les citoyens devront proposer une rue ou une section de rue en remplissant le formulaire prévu et en le transmettant à l'hôtel de ville. La demande sera par la suite analysée afin de déterminer si elle répond ou non aux critères de sécurité. Les résidents de la rue ou de la section de rue concernée seront contactés et pourront transmettre leurs commentaires et opinions. Le projet pourra être réalisé que si la municipalité obtient l'adhésion d'au moins les 2/3 des portes de la rue ou parcelle de rue (selon le nombre de résidences sur la rue ciblée). Enfin, les résultats d'analyse ainsi que les commentaires reçus seront transmis au conseil pour approbation ou non.

Pour plus d'informations et pour obtention du formulaire, consulter la section loisirs du site internet de la municipalité.



UN PEU D'HISTOIRE Tradition

Texte de Madeleine Genest Bouillé
legraindeseldemado.com

Lady Alys et le Château de Pierre

Si vous n'êtes plus trop jeune, sans doute avez-vous entendu parler de ce superbe hôtel qui s'élevait tout près de l'embouchure de la rivière Belle-Isle, à Deschambault. Aujourd'hui, chacun peut voir les ruines qui se dressent encore, mélancoliques témoins de l'époque glorieuse d'un hôtel dont on disait qu'il était le plus beau entre Montréal et Québec.

L'Histoire raconte qu'il y eut tout d'abord un moulin habité dans les années 1760 par Charles Raymond qui exerçait le métier de meunier. Il acheta en 1769 avec Jean Bouillé une terre du côté ouest de la rivière. Vers la fin du XIX^e siècle, Zéphirin Perreault aurait fait du moulin son atelier. Perreault, architecte de renom habitait la belle maison victorienne, qu'on appelle aujourd'hui l'Auberge sur le Chemin du Roy.

Plus tard un promoteur, conscient du potentiel touristique du lieu, érigea sur les ruines du moulin abandonné un luxueux hôtel appelé « Le Vieux Moulin ». Un article de journal de 1947 faisait ainsi la description de la propriété, alors à vendre :

« Vaste bâtiment de construction solide, en pierre, intérieur flamboyant neuf, et fini moderne. Salle à dîner de 32 tables. 31 chambres avec eau courante. Situé à mi-chemin entre Québec et Montréal, au bord du fleuve. CENTRE TOURISTIQUE PAR EXCELLENCE. Site pittoresque avec possibilité d'agrandissement. S'adresser à Lucien Charest, syndic licencé, 85 St-Pierre, Québec. »

L'hôtel sera plus tard coiffé d'un pignon à deux versants droits, ajoutant un quatrième étage d'occupations. L'hôtel porte alors le nom de « Château de Pierre ».

Le Château de Pierre a brûlé une nuit d'avril 1952. Un article de journal fait état du sinistre : « *La nuit dernière, le feu a consumé l'hôtel connu sous le nom de Château de Pierre, causant*

des pertes évaluées à 100 000 \$. Les flammes vraisemblablement allumées par un court-circuit ont forcé les résidents à sortir en vêtements de nuits. L'hôtellerie passait pour une des plus confortables entre Québec et Montréal. Le propriétaire en est M. Louis Robert, homme d'affaires de Québec. »

Le Château de Pierre a brûlé, emportant avec lui l'écho des soirées inoubliables qui s'y déroulaient. Ma sœur me racontait qu'il se pourrait bien que les ruines paisibles conservent dans leur enclos le « jonc de mariage » de la chanteuse Alys Roby! En effet, la célèbre artiste de cabaret, était venue chanter au Château de Pierre. Ce spectacle aurait eu lieu vers la fin des années quarante. Alys Roby avait la réputation d'être une femme de caractère, « tout feu, tout flamme »! Il semblerait que ce soir-là, après le tour de chant, quelqu'un de son entourage lui aurait appris – à tort ou à raison – que son mari la trompait.

Furieuse, la chanteuse lança alors son alliance au bout de son bras. On ne sait pas si cela se passait à l'intérieur ou à l'extérieur de l'hôtel. On ne saura sans doute jamais ce qu'il est advenu du jonc de la célèbre chanteuse! Ce sont ces incertitudes qui ajoutent du mystère aux légendes!

Toujours à propos du Château de Pierre, je vous raconte cette anecdote : le curé du temps avait mis ses paroissiens en garde contre ce qui se passait de « pas catholique » dans un certain endroit qu'il ne nommait pas, mais que chacun identifiait aisément. Il concluait en disant : « *Il va sûrement arriver quelque chose.* » À ce qu'on m'a dit, ces paroles ont été prononcées peu de temps avant l'incendie de l'hôtel. Aurore Thibodeau Laplante, qui m'a raconté cette anecdote, aurait aujourd'hui 125 ans, et elle en racontait des choses! C'était un livre d'Histoire vivant : le ton, l'expression, le mime, tout y était. Elle est décédée en 1975, et comme vous pouvez le constater, je ne l'ai pas oubliée... Il y a des gens comme ça!



DESCHAMBULT-GRONDINES / Culture et Patrimoine

SAISON ESTIVALE 2021

Les expositions de la Biennale internationale du lin de Portneuf investiront à nouveau les lieux patrimoniaux de Deschambault-Grondines au cours de la saison estivale 2021. Vingt artistes provenant du Québec, d'Ontario, de Colombie-Britannique, de Saskatchewan, de Belgique, des États-Unis, de France, de Lituanie, des Pays-Bas, de Pologne et du Portugal ont été sélectionnés par le comité de direction artistique. Leurs œuvres seront présentées au Vieux Presbytère de Deschambault et au Moulin de La Chevrotière. Les œuvres de deux artistes québécoises déléguées par la BILP à l'événement portugais Contextile 2020 seront pour leur part exposées à l'église Saint-Joseph de Deschambault.

Parmi les autres activités promues, une exposition présentant les créations d'étudiants inscrits en arts et en métiers d'art dans des institutions de niveaux collégial et universitaire sera présentée au Presbytère de Grondines.

Dans l'actuel contexte de pandémie, les organisateurs de l'événement ne peuvent pas prévoir d'inauguration officielle. Les lieux ouvriront cependant leurs portes à compter du 19 juin, de 10 h à 17 h, dans le respect des consignes de la santé publique. De plus amples informations au sujet de la programmation seront publiées dès que possible dans les sites web de la BILP et de Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines.

Pour toute demande d'information supplémentaire : cpdg@globetrotter.net

BIENNALE INTERNATIONALE DU LIN DE PORTNEUF

Consultez le site web de Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines pour de plus amples informations.
www.culture-patrimoine-deschambault-grondines.ca

JOINDRE UNE BELLE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

Le Marché public de Deschambault est à la recherche de bénévoles pour l'édition 2021 de son marché. Plusieurs opportunités de bénévolat intéressantes s'offrent à vous les samedis matin, du 26 juin au 2 octobre 2021. Il n'est pas nécessaire de venir à chaque semaine.

Les personnes intéressées, ne serait-ce qu'un samedi dans l'été, sont invitées à communiquer avec l'équipe du marché à info@marchepublic.org.



Les bénévoles se feront offrir quelques récompenses du marché en échange de leur temps.

Joignez-vous à une équipe fort sympathique. Nous avons hâte de faire votre connaissance!



Merci à l'avance et au plaisir,
L'équipe du marché



CLUB FADOQ DESCHAMBULT-GRONDINES

Jacqueline Gignac, responsable des communications

FORMATION GRATUITE SUR TABLETTE ÉLECTRONIQUE SAMSUNG

Le Club FADOQ et la Municipalité de Deschambault-Grondines a obtenu une subvention du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés qui a permis l'achat de tablettes électroniques Samsung. Nous avons donc le plaisir de vous offrir une formation gratuite sur l'utilisation d'une tablette (environnement android) : recherche sur le web, applications Facebook, Messenger, Zoom, jeux, musique, etc. Cette formation a pour but de vous fournir les outils afin de briser l'isolement et connaître de nouvelles façons de communiquer avec famille et amis. Possibilité de prêt d'une tablette Samsung pour ceux et celles qui suivront la formation!

Vous désirez vous initier ou parfaire vos connaissances en la matière? Inscrivez-vous pour une formation personnalisée en appelant à la bibliothèque du Bord de l'Eau au 418 286-6938. Lundi entre 13 h 30 et 15 h; mercredi entre 18 h 30 et 19 h 30.

La priorité sera accordée aux membres de la FADOQ de Deschambault-Grondines. Vous pouvez devenir membre pour 25 \$ et bénéficier de multiples avantages pour les 50 ans et plus. Informations et achat de la carte de membre : Mme Gisèle Groleau giselegroleau@hotmail ou Mme Jacqueline Gignac au 418 285-2342.

PROCHAINE RENCONTRE

Le jeudi 9 septembre 2021 à 13 h 30. Cartes, Souper soupes et desserts vers 17 h. Inscription auprès du secrétaire-trésorier au **418 268-8351** après 18 h.

Votre Comité FADOQ Deschambault-Grondines.

Jacqueline Gignac : Présidente

Monique Gignac : Vice-présidente

Fernand Rivard : Secrétaire-trésorier

Gisèle Groleau : Registraire

Diane Gauthier : Responsable des repas

Jean-Marc Rivard : Responsable de la salle

Joseph Étienne : Monsieur bonbons

Jeanne D'Arc Devault : Responsable de notre bonne humeur.

Devenez membre de la coopérative de solidarité des Grondines.
50 \$ À VIE! UNE BELLE MANIÈRE DE SOUTENIR SA COMMUNAUTÉ!



Un service de proximité pour la communauté

Ouvert du mercredi au dimanche, de 15 h à 19 h

Toujours tenu par des bénévoles!

Votre espace culturel, familial et communautaire

418 268-3268

www.coopgrondines.com

Tous sont invités à s'impliquer bénévolement dans ce projet afin de soutenir ce service aux citoyens.

On trouve de tout au POP!

• Produits locaux • Produits d'épicerie • Aliments en vrac • Savons, produits d'entretien, cosmétiques en vrac • Artisans locaux • Bières de microbrasserie et autres • Vin, cigarettes • Viande bio locale • Pain artisanal • ET BEAUCOUP PLUS!

Pour information : info@coopgrondines.com

Suivez-nous sur Facebook [@pop grondines-coop de solidarite](https://www.facebook.com/pop.grondines-coop.de.solidarite)

Plusieurs activités à venir au cours de l'été.

Suivez-nous pour les détails sur Facebook.



À Grondines, « **Vivre le Québec – Tissé serré!** ».

Grondinois.es, décorez vos propriétés, soyez fiers de notre Fête nationale!

Des informations sur le programme des activités prévues en cette période particulière vous parviendront par la poste plus tard en juin.

Au plaisir de se retrouver!

BIBLIO DU BORD DE L'EAU

Deschambault

Annie Harvey

115, rue de l'Église, local 1, Deschambault (Qc) G0A 1S0
♦ 418 286-6938 ♦ www.mabibliotheque.ca/deschambault



Lundi : de 13 h 30 à 15 h 00
Mercredi : de 18 h 30 à 20 h



protégezvous

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD



Du 21 juin au 27 août, les enfants de 0 à 12 ans pourront recevoir, à la bibliothèque, leur trousse de lecture du Club de lecture d'été TD. La trousse contient un passeport de lecture pour noter tous les livres lus durant l'été, des autocollants colorés, un code d'accès unique pour accéder à toutes les activités en ligne offertes ainsi qu'un coin-coin à plier!

Chaque livre lu donne une chance supplémentaire de remporter le prix local, soit une carte-cadeau de 20 \$ à la Librairie Donnacona, ainsi qu'un des 5 prix régionaux offerts par le Réseau BIBLIO CNCA. Les bulletins de participation seront remis lors de vos visites à la bibliothèque.

DES REVUES NUMÉRIQUES AVEC LIBBY!

Retrouvez vos revues numériques préférées (anciennement sur RBDigital) sur la nouvelle plateforme Libby! Vous y trouverez plus de 3 000 revues numériques en français, anglais ainsi qu'une foule d'autres langues.



Pour y accéder : 1. Rendez-vous au www.biblioquebec.overdrive.com

2. Connectez-vous en inscrivant « Réseau BIBLIO CNCA » dans le nom de bibliothèque.

3. Entrez votre numéro d'abonné(e) et votre NIP habituel. (NIP oublié? Passez à la bibliothèque ou complétez le formulaire suivant : (<https://www.emailmeform.com/builder/form/56dgF403kQc7b9K>))

BOÎTES À LIVRES

Les boîtes à livres sont de retour! On les retrouve en face de Chez Paré et près du Centre J.-A.-Côté!

À moins que la situation sanitaire ne puisse le permettre, vous pourrez y prendre ou y laisser des livres en partage.

Précautions : Désinfectez vos mains avant et après avoir manipulé les livres. Déposez-les dans un sac que vous garderez en quarantaine durant 24 h avant de les lire.



Suivez-nous sur  

Tenez-vous informés des activités de votre bibliothèque en aimant notre page Facebook et en faisant ajouter votre adresse courriel à votre dossier d'abonné(e) directement à la bibliothèque ou en nous écrivant à bibliodesc@hotmail.com.

Pour accéder à toutes les ressources de votre bibliothèque, consultez : www.mabibliotheque.ca/deschambault

Ajoutez votre adresse de courriel dans votre dossier d'utilisateur pour recevoir l'information.



Il y a dans le monde des jardiniers invisibles qui cultivent les rêves des autres.

Jeanne Benameur

BIBLIO L'ARDOISE

Grondines

Michelle Trottier



490, chemin du Roy, Grondines (presbytère)
418 268-4375

mabibliotheque.ca/grondines

Mardi : de 14 h 00 à 16 h 00
Jeudi : de 18 h 30 à 19 h 30
Vendredi : de 18 h 30 à 20 h



Nous avons effectué une rotation de volumes au début mai. Les nouveaux arrivés sont identifiés avec une petite pastille rose. Venez les repérer sur nos rayons!

Nous débuterons l'horaire d'été le 6 juillet prochain; tous les mardis de 18 h 30 à 20 h.

Découvrez la nouvelle application Libby qui vous donne accès à plus de 3 000 revues numériques disponibles en plusieurs langues.

Nos boîtes à lire ont été mises en place et disposent de livres de tous genres. Passez faire un tour, soit au moulin, au Centre des Roches ou encore au parc des Terrasses du quai.



On vous souhaite à tous de bonnes lectures et un bel été!



CLUB LIONS DE
DESCHAMBALT-GRONDINES

Madeleine G. Bouillé,
responsable des communications

DES NOUVELLES

Tout d'abord rassurez-vous, contrairement à la chanson : « ... Le Lion est mort ce soir... » les membres de notre Club Lions sont bien vivants!

Comme plusieurs groupes de bénévoles, les Lions sont en « mode pandémie »; et nous attendons impatiemment la reprise des activités pour manifester notre présence dans notre milieu auprès des personnes qui ont besoin de nous.

D'ici là, vous pouvez toujours nous contacter.

Prêt d'appareils orthopédiques

Chaises roulantes, béquilles et autres... La responsable est maintenant Lion Raymonde Janelle, que vous pouvez rejoindre par téléphone au numéro : 418 286-6075.

Prenez soin de vous. On se retrouvera bientôt!



« **Vivre le Québec – Tissé serré!** », tel est le thème cette année de notre Fête nationale à Deschambault.

Comme le veut la tradition, on compte sur vous aux alentours du 24 juin pour décorer mâts, galeries, cordes à linge, clôtures, boîtes à fleurs... ou vous-mêmes (!), des magnifiques couleurs de notre identité et de notre fierté.

Des informations sur le programme des activités prévues en cette période particulière vous parviendront par la poste plus tard en juin.

À bientôt! Et au plaisir!

De tout, il resta trois choses : La certitude que tout était en train de commencer, la certitude qu'il fallait continuer, la certitude que cela serait interrompu avant que d'être terminé.

Fernando Sabino



L'été, c'est fait pour jouer... de la musique!

Les mesures sanitaires actuelles, au 10 mai, ne nous permettent pas d'offrir des cours en présence. Par contre, les camps d'été sont autorisés!

Le Camp de jour organisé par le service des loisirs de la municipalité de Deschambault-Grondines utilisera deux locaux de l'ÉMDA au couvent. En plus de ramener de la vie dans la bâtisse, ce partenariat sera l'occasion d'ajouter un peu de musique dans la programmation du Camp.

Camp de jour Musique-Nature ÉMDA-Agri-Répit

À la mi-août, après la fin du camp de jour municipal, en partenariat avec l'organisme Agri-Répit, l'ÉMDA offre un premier Camp de jour thématique!

Le Camp Musique-Nature se déroule du 16 au 20 août en partie au couvent et en partie sur le site d'Agri-Répit à quelques minutes du village de Deschambault, dans le 2^e rang.

Voici un aperçu des activités que nous préparons : expériences vocales, laboratoires de musique, classe de rythme, tir à l'arc, activités avec les chevaux, djembé en nature autour d'un feu et possibilité d'une nuit en camping sur le site d'Agri-Répit.

Les jeunes apportent leur lunch et collation. Le jeudi soir, on propose une nuit en camping avec le groupe. Et les repas du vendredi seront fournis.

Deux éducatrices spécialisées font partie de l'équipe. Alors, si vous avez un enfant avec une problématique, nous pourrions lui offrir les mêmes activités que tous. L'intégration sociale fait partie de nos valeurs.

Tous les niveaux musicaux sont les bienvenus, des plus débutants aux plus avancés! Il y en aura pour satisfaire tout le monde!

Visitez le site web de l'ÉMDA au www.emda.art ou la page Facebook de l'École de Musique pour connaître la procédure d'inscription.

Le nombre de places est limité pour faciliter l'application des mesures sanitaires et pour que chacun profite pleinement des instruments à disposition, des animations et des installations.

Chères concitoyennes et chers concitoyens

Le cœur gros, je vous annonce que je quitte la direction générale de notre École de Musique.

À la barre de l'organisme depuis janvier 2015, j'ai eu la chance d'arriver dans une période florissante et d'être accueilli par une équipe de gens dévoués qui travaillent avec cœur. Avec la confiance du conseil d'administration, l'appui d'une directrice adjointe surhumaine aux commandes, Caroline Côté, j'ai pu réaliser mes rêves de salle de spectacle, de studio d'enregistrement, de party, mais aussi de bienfaisance, d'enseignement et de recherche en musique.

Avec la multiplication des partenariats au fil des années, la notoriété grandissante de l'ÉMDA, nous étions partout! Des événements régionaux aux classes adaptées, d'un bout à l'autre du comté, et au-delà. Nous étions partis pour atteindre les 1 000 inscriptions annuelles quand la pandémie s'est abattue sur l'humanité.

Tellement mon travail faisait du sens dans ma vie, je me suis fusionné avec l'ÉMDA. Pour mes enfants aussi qui venaient m'aider à préparer les concerts, l'École est devenue une deuxième maison. On en a fait une véritable Maison de la musique, pour reprendre l'expression d'Élise Paré. Plus qu'un lieu de formation, l'École de Musique est à mes yeux un espace pour construire la communauté.

Je quitte l'emploi à l'ÉMDA, mais une partie de moi y demeure assurément. On se le répète souvent, l'École de Musique est une grande famille. Et, comme on dit, la famille, on y revient toujours!

Il se dessine une précieuse relance où le pouvoir rassembleur et guérisseur de la musique sera à l'œuvre encore une fois pour nous faire sentir vivants et oublier les souffrances vécues collectivement.

Je sens que la population appuie l'ÉMDA. L'équipe, les professeurs sont là. Je donne toute ma confiance et mon soutien à la prochaine direction générale.

Merci infiniment! Aurevoir,

Gabriel Ouellette

MERCI GABRIEL!

C'est avec beaucoup de tristesse que le conseil d'administration a accepté le départ de Gabriel F. Ouellette de la direction de l'École de musique Denys-Arcand. Gabriel a su diriger l'école avec un enthousiasme rassembleur et un dévouement sans borne. Malgré les directives de la Santé publique contraignant l'école à fermer ses portes pendant plusieurs mois, Gabriel laisse derrière lui une institution forte, inspirante et dotée de moyens novateurs pour qu'elle poursuive sa mission d'enseignement et de diffusion de la musique. Le conseil d'administration est extrêmement reconnaissant pour l'ensemble du travail que Gabriel a accompli au cours des dernières années et tient à souligner l'importance des actions qu'il a entreprises dans le but d'assurer la pérennité du patrimoine musical portneuvois. Grâce à tous les documents vidéo et audio qu'il a recueillis ou créés, c'est toute la communauté qui est plus riche. En espérant qu'il ne s'éloigne jamais trop de l'ÉMDA, nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

CJS - CIEC DESCHAMBAULT-GRONDINES

Bonne nouvelle ! La CJS sera de retour cet été du 28 juin au 13 août 2021 !

VOICI LES DATES IMPORTANTES :

POUR LES ENTREPRENEUR·E·S

Entre le 25 mai et le 9 juin :	Inscriptions
Entre le 14 et le 23 juin (en soirée) :	Entrevues

POUR LES CLIENTS

4 juillet :	Cueillette de canettes et de bouteilles
8 août :	Rallye automobile
Tout l'été :	Tonte de pelouse, désherbage, gardiennage, peinture, ménage, désinfection, cordage de bois et autres services sur demande

Cjs-Ciec
Deschambault-Grondines

(418) 286-6971

dg.ciec@gmail.com



L'AGROTOURISME À L'HONNEUR

La mission du **PÔLE GOURMAND**?

Faire rayonner la **Municipalité de Deschambault-Grondines** et la positionner parmi les **destinations gourmandes** incontournables du Québec par des activités, des événements et des offres alléchantes, rassembleuses et innovantes! Le comité de pilotage invite les gens d'ici et d'ailleurs à savourer l'agrotourisme car ici nous avons **l'art de savourer!**



SUIVEZ-NOUS



Le symbole graphique du pôle gourmand représente le pointeur d'une carte suggérant une destination à visiter, un incontournable!

www.polegourmand.com



FONDS ALUMINERIE
DE DESCHAMBAULT
POUR LES COLLECTIVITÉS
DURABLES

AIRES DE PIQUE-NIQUE

Cet été le pique-nique aura la cote!

Des boîtes à lunch aux saveurs locales seront offertes **occasionnellement** aux citoyens et aux touristes durant l'année.

Entre autre, en juin, lors du lancement du pôle gourmand et de l'ouverture officielle des aires de pique-nique!

Surveillez tous les détails sur la page Facebook du **pôle gourmand** ou sur le www.polegourmand.com

MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES SANITAIRES



Participez au concours via la page **FACEBOOK**

Protection de l'habitat de la gentiane de Victorin et des espèces en danger associées de la rive de l'estuaire d'eau douce à saumâtre du fleuve Saint-Laurent

Une des principales activités de la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) est de protéger la gentiane de Victorin, son habitat et les autres espèces à statut précaire qui partagent cet habitat. Le projet est issu d'une collaboration entre la FQPPN, la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et les municipalités de Saint-Michel-de-Bellechasse et de Deschambault-Grondines. Ce projet est réalisé avec l'appui financier du Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril du gouvernement du Canada.

La gentiane de Victorin est une espèce floristique unique au monde puisqu'on la retrouve seulement sur le littoral de l'estuaire d'eau douce à saumâtre du fleuve Saint-Laurent au Québec. Elle est désignée menacée en vertu de la loi sur les espèces en péril. En plus de sa répartition géographique restreinte et de sa courte durée de vie, plusieurs facteurs menacent l'intégrité de son habitat. Parmi ceux-ci on compte l'érosion des berges, l'utilisation de véhicules motorisés sur le littoral, la prolifération d'espèces végétales exotiques envahissantes et la cueillette de spécimens.

Le projet vise la protection de cette espèce unique, de son habitat et des autres espèces menacées ou vulnérables qui partagent son habitat telles que la ciculaire de Victorin, l'ériocaulon de Parker, l'isoète de Tuckerman et la zizanie naine (variété aquatique). Il vise également la protection de la petite chauve-souris brune, une espèce en voie de disparition, par la protection de son habitat.

Les fonds obtenus permettront à la FQPPN et ses partenaires de réaliser des activités d'acquisition de connaissance, de protection des habitats, de restauration et de conservation volontaire le long des rives de l'estuaire d'eau douce à saumâtre du Saint-Laurent. Plus précisément, le projet vise à :

- Caractériser et conserver les boisés riverains;
- Restaurer les rives en érosion et améliorer la qualité de la bande riveraine près de l'habitat essentiel et des occurrences de la gentiane de Victorin;
- Encadrer les propriétaires riverains dans la prise

en charge du contrôle des espèces végétales exotiques envahissantes;

- Effectuer le suivi annuel des populations de la gentiane de Victorin et des menaces avec l'aide de bénévoles;
- Réaliser des inventaires acoustiques, valider les maternités de chauves-souris préalablement identifiées et réaliser des décomptes d'individus afin de protéger l'habitat de la petite chauve-souris brune.

La réalisation de ce projet n'aurait pu avoir lieu sans la collaboration de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, la municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse, la municipalité de Deschambault-Grondines, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les



changements climatiques, l'Équipe de rétablissement de la flore menacée de l'estuaire d'eau douce du Saint-Laurent, l'Équipe de rétablissement des chauves-souris du Québec et le Bureau d'écologie appliquée. Ce projet est rendu possible grâce à la participation financière d'Environnement Changement climatique Canada, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, la municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse, la municipalité de Deschambault-Grondines, la

Fondation de la Faune du Québec, la Caisse Desjardins de Cap-Rouge-Saint-Augustin, la Fédération des Caisses Desjardins du Québec, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, l'Équipe de rétablissement des chauves-souris du Québec et EcoCanada.

Les opinions exprimées sont celles de la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel.

Catherine Emond,
Biologiste, M.Sc. Directrice générale
Fondation québécoise pour la protection du
patrimoine naturel (FQPPN)

418 655-9399
fondation.patrimoine@fqppn.org

Malgré la COVID-19, la FASAP annonce le début de la période de demandes de bourses 2021

Les membres du conseil d'administration de la Fondation d'aide au sport amateur de Portneuf (FASAP) et son président, M. Sylvain Germain, sont heureux d'annoncer que l'année 2021 ne fera pas exception aux 26 dernières années alors que la période de dépôt de demandes de bourses a été lancée le 1^{er} mai dernier.

En effet, et ce jusqu'au 30 juin 2021, les athlètes pourront déposer leur demande pour l'obtention d'une bourse de la fondation. Pour ce faire, ils ont d'abord l'obligation (et/ou leurs parents) de demeurer sur le territoire de la MRC de Portneuf. « Pour nous, cette condition est essentielle et en tout respect avec l'engagement financier majeur de la MRC de Portneuf », tient à préciser le président, M. Sylvain Germain.

Trois (3) catégories d'athlètes seront reconnues en plus de reconnaître l'athlète s'étant le plus illustré dans la dernière année en lui remettant un trophée. Ces trois catégories sont : 1) Athlètes de niveau national ou international, 2) Athlètes de niveau provincial et 3) Athlètes de développement et de la relève.

À ces catégories, une catégorie supplémentaire a été ajoutée exceptionnellement pour l'édition 2021. En effet, la catégorie « Développement et entraînement en temps de pandémie » a été ajoutée afin de reconnaître les efforts des athlètes qui ont poursuivi leur développement et maintenu les entraînements en dépit des nombreuses restrictions en lien avec les mesures sanitaires. Les athlètes n'ayant pu participer aux compétitions prévues, mais se qualifiant dans cette catégorie n'ont qu'à compléter cette section dans les formulaires « Athlète » et « Entraîneur ».

Un maximum de trente (30) athlètes seront sélectionnés par le comité mandaté à cet effet au courant de la période estivale. La répartition des boursiers par catégorie dépendra de la qualité et de la quantité des demandes soumises à la FASAP.

Point à noter, des modifications ont été apportées sur l'âge d'admissibilité. En effet, pour les athlètes âgés de plus de 25 ans (au 30 juin), il faut que le lieu de résidence de l'athlète soit situé sur le territoire de la MRC de Portneuf dans l'une ou l'autre des 18 municipalités la composant. Pour ce qui est de l'âge admissible pour les sports d'équipe, les athlètes doivent être âgés d'au moins quinze (15) ans (au 30 juin) et s'être distingués sur la scène de la région de Québec, et qui ont participé

à des compétitions à l'extérieur de la région de Québec. Il est extrêmement important de bien lire les Critères d'admissibilité 2021 et de compléter en entier les deux formulaires obligatoirement soit : 1) Formulaire de l'athlète et 2) Formulaire de l'entraîneur. Toute cette documentation est disponible sur le site internet www.fasap.ca dans la section « Bourses ». Veuillez également noter qu'en raison de la pandémie, aucun formulaire ne sera accepté par la poste. Nous demandons donc aux athlètes de compléter les formulaires en ligne et de les retourner à l'adresse suivante : info@fasap.ca.

M. Germain est également venu rappeler qu'avec la pandémie que nous connaissons actuellement, le souper-bénéfice prévu en mai a été annulé. Cependant, un tournoi de golf aura lieu le jeudi 26 août 2021

au Club de golf Donnacona avec la formule des départs simultanés à compter de 13 h. Un maximum de 72 joueurs seront admis et les mesures sanitaires seront mises en place en fonction de l'état de la situation à ce moment. Les détails sur les coûts et la méthode d'inscription suivront sous peu sur la page Facebook et sur le site internet de la FASAP.

Grâce à la rigueur du conseil d'administration et au support de la MRC de Portneuf, du Regroupement des Caisses Desjardins de Portneuf, du député provincial, M. Vincent Caron, de nos partenaires de niveau « Or » Métal Perreault et Promutuel Assurances, une remise de bourses pourra avoir lieu à l'automne 2021.

La date reste à être déterminer, mais l'endroit sera dévoilé dans quelques semaines en fonction de la possibilité (ou non) de tenir un rassemblement physique ou de devoir organiser le tout de façon virtuelle comme en 2020.

La Fondation d'aide au sport amateur de Portneuf a comme mission de maximiser les sommes recueillies afin de pouvoir en faire profiter de nombreux athlètes de niveau régional, provincial et international de la région de la MRC de Portneuf, et ainsi souligner la poursuite d'objectifs d'excellence chez ces athlètes. Ces athlètes qui représentent tellement bien la région à travers la province, le pays et même le monde entier par la pratique de sports amateurs de haut niveau. La fondation souhaite ainsi démontrer aux athlètes que la région est derrière eux et, par le fait même, les encourager à s'enraciner chez nous pour longtemps.



50^e ANNIVERSAIRE du Carrefour F.M. Portneuf (1971-2021)

Pour souligner le 50^e anniversaire de l'organisme, nous souhaitons interpeller toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont été en lien avec le Carrefour F.M. Portneuf (membres, employés, bénévoles, partenaires et collaborateurs), et ce, de 1971 à aujourd'hui. Nous aimerions en ce sens recevoir vos commentaires, témoignages, photos ou anecdotes, qui ont marqué votre passage au Carrefour F.M. Portneuf. Si vous voulez bien nous transmettre le tout par courriel au 50anscarrefour@globetrotter.net, par la poste, par téléphone, ou encore en personne.



Carrefour F.M. PORTNEUF

Organisme communautaire offrant différents services pour les familles monoparentales, les familles recomposées et les personnes seules de la région de Portneuf.

759, rue St-Cyrille
Saint-Raymond (Québec) G3L 1X1
Tél. : 418 337-3704 ou 1 888 337-3704 (sans frais)
carrefourfmpportneuf@globetrotter.net
www.carrefourfmpportneuf.com
Suivez-nous sur facebook

Pour information et inscription aux activités

418 337-3704 ou 1 888 337-3704 ou par courriel : carrefourfmpportneuf@globetrotter.net



PROGRAMMATION

5 juin 2021 : Café tricot, de 9 h à 12 h, par Zoom

18 juin 2021 : Pique-nique et Fête d'été, de 11 h à 14 h

100, rue de la Salle, Deschambault

(Pique-nique offert : Date limite d'inscription : 15 juin)

28 juin 2021 : Pique-nique, de 11 h à 14 h

Hôtel de Ville, 189, rue Dupont, Pont-Rouge

Confirmation des inscriptions à l'adresse courriel suivante :

centrefemmesportneuf@gmail.com ou par téléphone : **581 329-5358**



Informations ou inscription :
418 285-2935 ou
1 800 470-4256

Offre un nouveau service de répit hebdomadaire, l'atelier **L'ÉVASION**, pour les proches aidants qui accompagnent à domicile une personne vivant avec la maladie d'Alzheimer ou autre maladie apparentée. La personne atteinte de la maladie doit avoir une bonne condition physique. Elle participera à un atelier d'une demi-journée d'activités sociales stimulantes et adaptées dans un environnement convivial et chaleureux.

L'atelier **L'ÉVASION** est rendu possible suite à la contribution financière de



Organisme communautaire pour les familles de la région de Portneuf qui ont de jeunes enfants

Informations et inscription requise

Tél. : 418 873-4557 ou 1 888 873-4557 (sans frais)

Courriel : info@cerfvolant.org

Atelier « Les Petites découvertes »

Atelier où les enfants âgés de 3 à 5 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents, réalisent des apprentissages par l'intermédiaire du bricolage et de l'expérimentation. Les plus jeunes enfants peuvent également accompagner leurs parents. Après chaque rencontre, les familles ont la possibilité de faire l'emprunt de jeux éducatifs. Tous les lundis, de 9 h 30 à 11 h 00 au Centre communautaire & culturel de Saint-Marc-des-Carrières. L'activité est gratuite (la carte de membre familiale au coût de 5 \$ / an est toutefois requise).

Cuisines collectives

S'adresse aux familles biparentales du secteur ouest de la région, à faible revenu (avec ou sans emploi), qui ont au moins un enfant d'âge préscolaire ou au primaire. Ce service a lieu une fois par mois au Centre des Roches de Grondines et comprend deux rencontres soit, l'une de planification des recettes qui a lieu les mardis en après-midi et l'autre de préparation des repas, qui se déroule les jeudis.

Nous sommes à la recherche de familles pour les cuisines collectives du CERF Volant de Portneuf qui sont situés dans le secteur de Deschambault-Grondines et des environs. Des mesures sont adaptées au contexte de la COVID-19.

Pour y participer, les familles intéressées doivent répondre à certains critères : Être biparentales, avoir au moins un enfant d'âge préscolaire ou au primaire, être à faible revenu (avec ou sans emploi).

GILLES LAMONTAGNE
Courtier immobilier BAC en marketing

Courtier de votre région!
418.948.1000

RE/MAX accès
agence immobilière

NATHALIE TOUZIN
DESIGNER - CUISINISTE

TÉLÉPHONE COURRIEL SITE WEB
(418) 284.9199 nathalie@adncuisines.ca adncuisines.ca

ADN CUISINES

PLAISIR. RESPECT. COLLABORATION
PARCE QUE VOUS ÊTES TOUJOURS AU COEUR DE NOS ACTIONS

CHAMPAGNE ET MATTE
ARPENTEURS / GÉOMÈTRES
arpentagemc.com

Membre de l'Ordre des ARPENTEURS-GÉOMÈTRES du Québec

Frédéric Matte arpenteur-géomètre | Raphaël F. Gagné arpenteur-géomètre | Jean-Simon Pépin arpenteur-géomètre

UN SERVICE PROFESSIONNEL À LA HAUTEUR DE VOS ATTENTES

295, rue Gauthier, Saint-Marc-des-Carières, QC G0A 4B0 • Téléphone : 418 268-5669 • info@arpentagemc.com

L'Échangerie de Portneuf
Groupe d'échange de services

Nous sommes plus de **300** membres qui se sont échangés plus de **3 000** transactions, en utilisant le temps plutôt que l'argent comme monnaie d'échange.

Et ça continue!
Pour s'inscrire : **418 326-1284** ou echangerie@solportneuf.org

ENTREPRISES RIVARD & FRÈRES INC.
R.B.Q. : 2633-5000-30
Tél. : 418 325-2882

811, rue Ste-Anne Sainte-Anne-de-la-Pérade GOX 2J0

221, route Dussault Deschambault-Grondines GOA 1S0

INSTALLATEUR CERTIFIÉ
Ecoflo **BIONEST** **ENVIROSEPTIC**
Assainissement des eaux usées™ Préserver l'équilibre de la nature.

ET BIEN PLUS...

ESTIMATION GRATUITE
www.entreprisesrivard.com
info@entreprisesrivard.com

NOTRE MISSION DEPUIS PLUS DE 40 ANS, VOUS AIDER À RÉALISER VOS PROJETS

Desjardins
Caisse de l'Ouest de Portneuf

Siège social : Saint-Marc-des-Carières
418 268-3521
1 800 550-3521

Centres de services :
Deschambault
418 268-3521
Saint-Casimir
418 339-2265
Saint-Ubalde
418 277-2104
Lac-aux-Sables
418 336-2020

Publicités

Les publicités régulières (annuelles [10 parutions] ou occasionnelles) réservées dans le Phare devront avoir le format et les dimensions indiquées dans le tableau ci-bas.

TARIFICATION

FORMAT ET DIMENSIONS	COÛT
Carte d'affaire : L 3,55" X H 2,3125"	15 \$/mois
1/4 de page : L 3,55" X H 4,8"	25 \$/mois

Paiement
Ces publicités tarifées devront être payées **AVANT** publication. Vous pourrez toujours envoyer votre publicité pour la date de tombée (le 10 de chaque mois) à l'adresse bulletin_le_phare@hotmail.com **en vous assurant de payer votre réservation autour de cette même date.**

Le chèque devra être fait à l'ordre du **BULLETIN COMMUNAUTAIRE LE PHARE**
Ceci dans le but d'éviter la facturation et les rappels occasionnels.

IMPORTANT : Nous n'acceptons plus de publicité venant de l'extérieur de la municipalité. Le Phare se veut un journal d'information municipale, sociale et culturelle. Les publicités permises font la promotion des divers organismes sociaux et culturels, offrent une vitrine aux commerces existants du territoire de Deschambault-Grondines.

LE BULLETIN COMMUNAUTAIRE QUI NOUS UNIT ET NOUS INFORME

Le Phare
DESCHAMBAULT-GRONDINES
LE FLEUVE EN PARTAGE

Faire parvenir articles et publicités à :
Robert Julien, coordonnateur
418 268-3794
bulletin_le_phare@hotmail.com

Faire parvenir les paiements à :
Bulletin communautaire Le Phare
a/s Municipalité de Deschambault-Grondines

DATE DE TOMBÉE : LE 10 DU MOIS
— PRÉCÉDANT LA SORTIE —

COUVERTURE
CONCEPTION : Robert Julien et les Impressions Borgia inc.
ILLUSTRATION : Robert Julien
GRACIEUSEMENT : Alcoa – Aluminerie de Deschambault
IMPRESSION : Les Impressions Borgia inc.

Le problème n'est plus d'amener les gens à s'exprimer mais de fournir des petits moments de solitude et de silence dans lesquels ils peuvent trouver quelque chose à dire. Les forces d'oppression n'empêchent pas les gens de s'exprimer, elles les forcent au contraire à s'exprimer. Quel soulagement que de n'avoir rien à dire, le droit de ne rien dire, parce que seulement à ce moment il devient possible de saisir cette chose rare et toujours plus rare : ce qui vaut la peine d'être dit.

Gilles Deleuze, Pourparlers

SOYEZ LA RELÈVE



CHOISIR ALCOA – ALUMINERIE DE DESCHAMBAULT POUR :

Des occasions de
te dépasser,
t'impliquer et
d'avoir une
**carrière
stimulante**

Une entreprise qui
bouge, des gens
qui **Innovent** et
s'engagent
dans leur milieu

Un milieu de travail axé
sur le **respect**,
la **santé-sécurité**,
la **protection de**
l'environnement,
l'**esprit de famille**
et l'**engagement**

Des **salaires et**
conditions de
travail
concurrentiels
incluant salle
d'entraînement,
cafétéria, service santé.

ALCOA – ALUMINERIE DE DESCHAMBAULT C'EST :

PLUS DE
450
EMPLOYÉS

260 000
TONNES MÉTRIQUES DE
PRODUCTION ANNUELLE DE
LINGOTS D'ALUMINIUM

UN CENTRE
D'EXCELLENCE MONDIAL
QUI FAIT RAYONNER LE
SAVOIR-FAIRE QUÉBÉCOIS

UNE RÉFÉRENCE
MONDIALE POUR
SA PERFORMANCE
ENVIRONNEMENTALE

360 M\$ / AN
EN DÉPENSES LOCALES
AU QUÉBEC

PLUS DE
500 000 \$ / AN
EN DONS DANS PORTNEUF



Visitez alcoa.com/canada et
suivez notre page Facebook d'Alcoa Canada

L'élément de possibilité™

Voquez une vidéo de notre milieu de travail et notre équipe dynamique
sur notre page Facebook Alcoa Canada.